

SYNDICAT RHONE-GIER

Mairie de Vérin

20, rue Jean Vincent - 42410 VERIN

Tél. 04 74 59 51 78

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 9 JUILLET 2024

=====

Les délégués des communes adhérentes au Syndicat se sont réunis à 18h00 à la Mairie de Vérin, le mardi 9 juillet,

Convocation du 28 juin 2024

Sont présents : Madame et Messieurs PEYSELON Valérie – MARCE Philippe - SENECLAUZE Jean-Paul - DEY Frédéric - PERRET Jean-Baptiste - SEGUIN Frédéric

Secrétaire de séance : SENECLAUZE Jean-Paul

Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer.

=====

1 – Approbation du Procès-verbal du conseil syndical du 5 avril 2024

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2024 a été envoyé aux Conseillers avec la convocation afin qu'ils en prennent connaissance. Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** ce procès-verbal.

2 – Présentation du RAD 2023

M. Rageys, de l'entreprise Suez est venu présenter le RAD 2023.

La Présidente explique que conformément au code général des collectivités territoriales, le Comité syndical doit examiner le rapport annuel produit par le délégataire du service public d'assainissement, mentionné à l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession. Ce rapport comporte notamment les comptes retracant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Il permet en outre à l'autorité concédante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Après s'être fait présenter le rapport annuel 2023 du délégataire assainissement, LE COMITE SYNDICAL, après avoir délibéré à l'unanimité, **PREND ACTE** de ce rapport.

3 – Travaux de chemisage

Madame la Présidente présente le devis de l'entreprise SUEZ pour des travaux sur le collecteur du Syndicat Rhone Gier. Ce devis comprend le chemisage de 102 mètres de collecteur, des reprises de regards et fraisage des racines, pour un montant de 69.390,00 € HT soit 83.268,00 € TTC.

Au vu du devis dont la somme dépasse le montant prévu au budget (80.000 €), nous devons également prendre en compte la fin de la Délégation de Service Public au 31 décembre 2024. Madame la Présidente propose d'attendre l'année 2025 pour programmer ces travaux. Un devis sera alors redemandé.

4 – Station de traitement EBER

Un changement de matériel (presse) est programmé pour la station de traitement de Saint -Alban-du-Rhône en 2025.

Une participation sera demandée aux communes. Elles pourront soit verser directement le somme demandée (suivant la clé de répartition historique), soit contracter un emprunt.

La commune de Vérin a choisi de verser intégralement la somme demandée sans contracter d'emprunt.

La commune de Chavanay opte pour l'emprunt.

La réponse de la commune de Saint-Michel-sur-Rhône est en attente.

5 – Questions diverses

Transfert de compétences

Le bureau KPMG accompagne les communes sur la mission de transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes du Pilat Rhodanien. Depuis juin, un gros travail de récupération de données a lieu auprès des communes et du Syndicat Rhone Gier. Les premières constations font apparaître que les documents de Chavanay et de Saint-Michel-sur-Rhone ne sont pas entrés en possession de KPMG. Chavanay a bien envoyé dans les temps les documents ; le problème viendrait de la méthode utilisée. Saint-Michel-sur-Rhone n'est pas certain d'avoir reçu le mail leur demandant ces documents.

Prochain conseil syndical le mardi 22 octobre 2024.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19h37

Madame la Présidente,
Valérie PEYSELON



Monsieur le secrétaire de séance,
Jean-Paul SENECLAUZE

